

# ÊTRE ADMINISTRATEUR : ENJEUX ET RESPONSABILITÉS DU BÉNÉVOLAT DE GOUVERNANCE

**A**ncrées dans un territoire depuis des décennies, voire des siècles, les organisations privées non lucratives revendiquent leurs rôles auprès de leurs concitoyens.

Cet engagement pour créer du lien, pour innover au quotidien nécessite une

gouvernance porteuse de sens, consciente de ses responsabilités et outillée à la hauteur des enjeux qu'elle représente. Cette formation de deux jours destinée aux administrateurs va leur permettre de s'outiller pour un plein exercice de leurs responsabilités et pour assumer des décisions ajustées et adaptées.

## OBJECTIFS

- Repérer et analyser les déterminants de la responsabilité des administrateurs dans la gouvernance des associations
- Identifier les champs de compétences respectifs des gouvernants et des dirigeants
- S'approprier les outils au service de cette gouvernance

## CONTENU

### Analyse de la gouvernance privée non lucrative

- Les facteurs d'identités du secteur privé non lucratif
- Le rôle et les missions des administrateurs
- L'enjeu du renouvellement des administrateurs

### La responsabilité des administrateurs au regard de l'objet de l'association

- Une responsabilité vis-à-vis des usagers : l'administrateur garant des droits...
- Une responsabilité vis-à-vis des salariés : veiller aux conditions de travail, formations...
- Une responsabilité vis-à-vis du territoire : mailler, innover, ouvrir pour la couverture des besoins...

### La responsabilité juridique des administrateurs

- La responsabilité des administrateurs en regard de la responsabilité de l'association en tant que personne morale
- Les dirigeants de fait
- La responsabilité civile
- La responsabilité pénale
- Les risques financiers encourus

### Les outils au service de la gouvernance et de la dirigeance

- Les champs de compétences respectifs : le binôme Président/Directeur, garant de la pérennité des organisations
- Les statuts et le règlement intérieur : les points de vigilance sur leur contenu, leur adaptation aux enjeux de la structure
- Les instances associatives (Assemblée générale, Conseil d'administration, Bureau) : leur rôle, leur articulation, l'organisation de leur travail
- Les délégations de pouvoirs et les documents uniques de délégation (DUD) : des outils au service de la responsabilité
- Le projet associatif ou institutionnel / le projet d'établissement : entre distinction et cohérence
- Les outils de décisions : sécuriser le processus



**5 et 6 novembre 2018**



**Paris**



**632 €**  
par personne



**2 jours**



**01 53 98 95 03**



**formation@fehapp.fr**

## Prérequis

Connaissances de base du fonctionnement associatif

## PUBLICS

- Présidents
- Administrateurs
- Directeurs généraux et directeurs

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive alternant :**
- apports théoriques
  - études de cas
  - échanges et mutualisation

## INTERVENANTS

- Avocat spécialisé dans le secteur privé non lucratif
- Chargé de projets vie associative